

DISCOURS

PRONONCÉ

à la distribution des prix du gymnase de l'athénée de Luxembourg, le 10 août 1895,

PAR **N. GREDT**, DIRECTEUR DE L'ATHÉNÉE.

Mesdames, Messieurs,

Chers élèves,



La réforme des études moyennes, entreprise dans notre pays il y a un peu plus de dix ans, répondait à un besoin impérieux et clairement aperçu. Elle est terminée dans ses grandes lignes. Un recueil de tous les documents législatifs et administratifs qui s'y rapportent, vient d'être publié et permet d'en embrasser l'ensemble et d'en apprécier l'importance. Vous vous souvenez que j'en ai étudié ici même les phases successives, au fur et à mesure des résultats acquis, et nous avons applaudi ensemble aux améliorations successives qu'apportait au régime de nos études moyennes l'œuvre réformatrice de la direction supérieure de l'instruction secondaire.

Rien n'est plus difficile à exécuter qu'une réforme dans le domaine de l'enseignement. Le public a beau sentir vaguement que, pour mettre l'enseignement au niveau des exigences du présent et de l'avenir, il faut faire quelque chose, il n'en est pas moins divisé du moment qu'il s'agit de passer aux détails de l'exécution. Il se partage alors, selon ses goûts et ses intérêts, en conservateurs et en radicaux: les uns, tablant sur les admirables résultats dus à l'organisation existante, ne se résignent qu'avec peine à en sacrifier la moindre parcelle aux nécessités du temps; les autres, les radicaux, rêvent de supprimer ou au moins de transformer complètement un système d'études qu'ils considèrent comme suranné et contraire aux besoins actuels. Et entre ces deux tendances extrêmes, il y a tant d'opinions intermédiaires, respectables sans doute tant qu'elles sont sincères et qu'elles ne sont pas inspirées par la malveillance, mais toujours très difficiles à accorder. Il faut donc un véritable courage, soutenu par un dévouement qui soit à l'abri des défaillances, pour entreprendre une réforme dans le domaine de l'enseignement.

Celle qui nous occupe en ce moment, je tiens à le redire, a été entreprise avec l'unique préoccupation du bien public. Elle est avant tout une œuvre de bonne foi. Rien n'empêchera même d'y introduire l'une ou l'autre modification partielle, si le besoin s'en faisait sentir. Mieux que personne, Monsieur le Directeur général Mongenast qui l'a entreprise et achevée avec succès, sait que rien n'est définitif en ce monde et que tout y subit la loi du progrès.

Ce qui constituera la marque distinctive, le caractère propre de la réorganisation actuelle de l'enseignement moyen dans notre pays, ce sera la séparation définitive de l'enseignement gymnasial et des études modernes ou industrielles. Nous avons montré suffisamment, il y a quelques années, la portée de cette réforme et ses heureux effets pour qu'il soit superflu d'y revenir maintenant. D'autres réformes qui intéressent plus spécialement le régime de nos gymnases ont été à leur tour l'objet de considérations assez étendues. Je voudrais me borner aujourd'hui à appeler la bienveillante attention de l'honorable assemblée sur les mesures les plus récentes.

La première de ces mesures est relative à la préparation pédagogique des aspirants-professeurs.

C'est le maître qui fait la valeur de l'enseignement. On se plaisait autrefois à dire qu'une instruction spéciale approfondie et un peu de bon sens suffisaient pour enseigner avec succès. Mais l'expérience a prouvé que le jeune professeur, même avec une instruction scientifique très complète, conservait souvent pendant de longues années les hésitations et les tâtonnements du débutant, et qu'il avait besoin d'être initié à la pratique de l'enseignement pour ne pas être réduit à en faire l'apprentissage au détriment même des élèves. Envisagé à ce point de vue, la question de la préparation pédagogique de nos professeurs prenait une importance capitale. Aussi le Gouvernement, tenant compte des progrès réalisés dans les pays voisins et mettant à profit une expérience de dix ans, faite dans notre pays, procéda-t-il à la révision des règlements qui gouvernent l'éducation pratique de nos aspirants-professeurs. En même temps, il entama avec les gouvernements des deux grandes nations qui nous avoisinent, des négociations qui finirent par ouvrir à nos jeunes docteurs ès-lettres ou ès-sciences, pour y faire leur stage pratique, quelques-uns des meilleurs lycées français ou gymnases allemands. A Bonn, à Giessen ou à Berlin, à Paris, aux lycées Henri IV et Saint-Louis quelques-uns de nos jeunes collègues se sont initiés à la pratique de l'enseignement sous la direction de maîtres éminents. Cette tradition se continuera. Il est de notre intérêt de rester continuellement en contact avec les maîtres les plus distingués de l'enseignement moyen en Allemagne et en France. Les jeunes gens qui se destinent au professorat, apprendront ainsi à connaître les bonnes méthodes et les bons procédés d'enseignement et seront toujours en mesure de faire profiter nos élèves des progrès réalisés ailleurs.

Voilà les mesures prises pour donner à l'enseignement du maître plus d'autorité et d'efficacité. Il en est d'autres qui envisagent plus particulièrement l'élève et qui sont destinées à le mettre en mesure de profiter davantage de l'enseignement qu'il reçoit. Parmi celles-ci je n'en choisirai, pour vous en parler, que deux : l'une est relative à la bibliothèque des élèves et à la lecture à domicile, l'autre à la création d'un cours de conversation française dans les classes inférieures du gymnase.

La bibliothèque des élèves a subi une transformation qui en augmentera l'utilité. Elle n'a guère servi jusqu'ici qu'à fournir aux élèves un bon choix de lectures récréatives. Dorénavant elle ne recevra plus que les chefs d'œuvre des littératures anciennes et modernes.

La fréquentation assidue des classiques n'est-elle pas la meilleure école de littérature et de philosophie ? Il faut enseigner aux élèves à en prendre le chemin ; alors la lecture deviendra pour eux la meilleure forme de l'éducation littéraire. Le

goût de la lecture véritablement utile n'est pas encore assez répandu chez nous. Les meilleurs élèves souvent considèrent comme perdues les heures qu'ils y consacraient. Il faut les amener à lire et à se rendre compte des impressions laissées par la lecture. Dorénavant, en remettant aux élèves les ouvrages qui doivent être l'objet de la lecture à domicile, le professeur en fera un commentaire succinct, discret, en développera le plan, en fera ressortir les beautés, les sources d'intérêt, de manière à provoquer la curiosité de ses jeunes auditeurs. La lecture faite, il aura soin de se faire rendre compte des impressions laissées dans leur esprit, les amènera par ses questions à en prendre plus nettement conscience et s'appliquera dans une causerie à mettre en relief le mérite, la portée de l'ouvrage qui aura été lu. C'est en guidant de cette façon, en encourageant, en contrôlant la lecture faite hors de la classe qu'il la rendra véritablement profitable, qu'il en fera la leçon la plus exquise à la fois et la plus puissante, et qu'il empêchera les jeunes gens de faire fausse route et de perdre, en lisant, leur temps et leur peine. Les bonnes volontés ne manqueront pas, dès que l'impulsion sera donnée. Les élèves se réjouiront de se mettre en contact, par la lecture régulièrement organisée, avec les esprits les plus séduisants, les plus vigoureux ou les plus sublimes de tous les temps ; ils prendront le goût et l'habitude des lectures utiles.

L'enseignement des langues profitera avant tout de la réorganisation qu'a subie la bibliothèque des élèves. Mais elle servira aussi à vivifier et à illustrer l'enseignement de l'histoire, de la géographie et des sciences naturelles par des lectures pittoresques et attrayantes.

Une des grandes difficultés que rencontre chez nous l'enseignement des langues, c'est l'obligation de nous servir en même temps de l'allemand et du français comme langues véhiculaires. L'étude du français est pour nous un objet de première nécessité. Nos élèves sont forcés dès la V^e à traduire en français les auteurs latins. Ils arriveront à le faire d'une manière profitable et sans perte de temps, s'ils sont préalablement mis en état de manier la langue qui doit leur servir de véhicule. C'est une chose bien connue que, pour se rendre maître d'une langue étrangère, il faut la parler, il faut en prendre l'usage par un exercice continu. La langue allemande exprime bien cette vérité que la possession d'une langue vivante n'est pas seulement affaire de science et de savoir. En effet, elle ne dit pas : il sait le français ; elle dit : il peut le français (er kann französisch). Pour amener nos élèves à se servir du français comme langue de conversation à côté de l'allemand, il est évident que les exercices grammaticaux et l'étude de quelques extraits des grands écrivains accompagnés d'explications critiques ou philologiques ne suffiront pas. Il faut y joindre des exercices de langage. Aussi la direction supérieure de l'instruction secondaire a-t-elle été heureusement inspirée, lorsqu'elle a introduit dans les deux classes inférieures de l'athénée des exercices de conversation française.

Les avantages de ces exercices sont manifestes. Une langue qu'on doit apprendre à parler, ne s'apprend pas, du moins pas uniquement, dans les manuels de traduction. Quand on traduit, on va d'un mot à un autre mot ; quand on parle, on va de l'idée ou de l'objet au mot qui les exprime. Tant que l'élève se borne aux exercices de traduction, les mots de la langue qu'il veut apprendre n'ont pas pour lui de valeur propre ni directe ; ils sont l'équivalent des mots de sa langue mater-

nelle ; ils ne sont pas l'équivalent des idées ou des objets eux-mêmes. De là pour l'élève qui a appris une langue étrangère uniquement à l'aide d'exercices de traduction, l'habitude de penser dans sa langue maternelle et de traduire ensuite sa pensée, lorsqu'il est forcé de parler. Les exercices de langage le feront penser dans la langue étrangère : voilà leur utilité. Mais ils ne contribueront pas seulement à donner aux élèves l'usage d'une des langues modernes les plus répandues, ils faciliteront encore nos études latines et leurs bons effets se feront sentir dans toutes nos classes. Et c'est en raison même des heureux effets que le cours de conversation française récemment organisé doit produire, qu'il faut le considérer comme un des plus importants de nos gymnases. Nos élèves, s'efforçant ensuite dans les classes moyennes et culminantes à faire passer dans la langue française les maîtresses pages des grands écrivains de Rome, en même temps qu'ils acquerront des idées, développeront leur imagination, épureront leur goût au contact des grands modèles qu'ils pénétreront plus intimement, apprendront, en outre, et mieux que par le passé, à parler et à écrire la langue française.

Chers élèves,

Vous voyez que votre cause est en de bonnes mains. Profitez honnêtement, consciencieusement de toutes les ressources qui sont mises à votre disposition dans l'intérêt de votre développement intellectuel et moral. N'oubliez pas que les bonnes études seules préparent les jeunes gens à toutes les carrières et seules aussi trempent fortement leur âme et les rendent capables d'affronter la vie. Quelques-uns d'entre vous vont dire à l'athénée un adieu définitif. Ils ont prouvé par le succès qu'ils viennent de remporter à l'examen de maturité et qui renouvelle celui de l'année dernière si vivement discuté, que nos études sont en bonne voie et que l'œuvre réformatrice, que la sollicitude éclairée et toujours active du chef actuel de l'enseignement moyen dans notre pays a su mener à bonne fin, commence à porter ses fruits. L'éducation qu'ils ont reçue ici, repose sur les plus hautes traditions de l'humanité, interprétées et consacrées par les plus beaux génies des âges classiques. Qu'ils songent à se montrer toujours dignes de ces nobles enseignements ; qu'ils n'oublient jamais le généreux dévouement de leurs maîtres ni leurs sages conseils ; qu'ils fassent éclater aux yeux du monde la force des principes puisés ici ; qu'ils montrent, selon le mot du poète :

*Quid mens rite, quid in dolens
Nutrita faustis sub penetralibus
Possit.*

Alors, après avoir été de bons élèves, ils deviendront de bons citoyens, fidèles en toute rencontre aux divins enseignements de la religion, fidèles à tous les devoirs que la patrie leur impose. L'amour de la patrie, dit Cicéron, renferme toutes les autres affections : *Omnes caritates patria una amplexa est.* Gardez scrupuleusement, chers élèves, le trésor des vertus patriotiques qui font l'honneur du nom luxembourgeois. Mettez au service de la patrie toutes vos capacités et toutes vos forces. On vante à juste titre la vieille et inébranlable fidélité des Luxembourgeois à leur souverain. Déposez aujourd'hui aux pieds du Prince magnanime qui dirige nos destinées, l'hommage de votre profond amour, de votre loyale et respectueuse obéissance en vous unissant à moi dans le cri chaleureusement répété de

Vive le Grand Duc !